ODOS, le 4 Juin 2012

Dominique LIDAR
Maire d'Odos
5ème Vice-Président
du Grand Tarbes

Mairie d'ODOS

INSCRIPTION AUX

TRANSPORTS SCOLAIRES

RENTREE SCOLAIRE 2012-2013

Les inscriptions seront prises à partir du 2 Juillet 2012

CONDITIONS A REMPLIR :

Pour les enfants mineurs les inscriptions seront faites **OBLIGATOIREMENT** par le Père ou la Mère au secrétariat de la Mairie.
Les jeunes gens majeurs pourront faire eux-mêmes leur inscription.

- **Pièces à fournir**
- 1 PHOTO D'IDENTITE par enfant ;
- La photocopie d'un justificatif de domicile (quittance) ;
- La photocopie de l'AVIS DE NON IMPOSITION SUR LE REVENUE DE **2010** ;
- 1 RIB uniquement si choix formule prélèvement automatique « carte Allegro Plus Annuelle ».

Les familles imposables sur le revenu **2010** devront le signaler lors de l'inscription.

PAIEMENT

Le **paiement** du transport se fera au **moment de l'inscription** (par **chèque** uniquement)

IMPORTANT

L'inscription sera prise en compte qu'à partir du moment où toutes les conditions ci-dessus seront remplies.
Aucune inscription ne se fera par téléphone.
Aucune carte ne sera délivrée si l'avis de non imposition n'est pas fourni.

p/ Le Maire,

MAIRIE d'ODOS (Hautes-Pyrénées)

Daniel ROHRER 1er adjoint
Dominique LIDAR.